

MAXULA PLACEMENT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3 .916 .558, un actif net de D : 3.907.660 et un bénéfice de la période de D : 26.662.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les placements monétaires et les disponibilités représentent à la clôture de la période, 18,21% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 26 juillet 2012

Le Commissaire aux Comptes
FINOR
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	3 144 808	2 393 660	2 932 608
Obligations et valeurs assimilées		3 096 843	2 206 363	2 792 439
Tires des Organismes de Placement Collectif		47 965	187 297	140 169
Placements monétaires et disponibilités		713 138	1 322 589	872 010
Placements monétaires	5	713 139	1 322 710	871 994
Disponibilités		(1)	(121)	16
Créances d'exploitation		58 612	410 937	-
TOTAL ACTIF		3 916 558	4 127 186	3 804 618
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	8 561	8 946	8 014
Autres créditeurs divers	9	336	345	19 060
TOTAL PASSIF		8 897	9 291	27 074
ACTIF NET				
Capital	12	3 852 464	4 047 329	3 662 333
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		5	76	69
Sommes distribuables de la période		55 191	70 490	115 142
ACTIF NET		3 907 660	4 117 895	3 777 544
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 916 558	4 127 186	3 804 618

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/01 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/01 au 30/06/2011	Année 2011
Revenus du portefeuille-titres	6	37 394	68 522	31 181	55 021	107 134
Revenus des obligations et valeurs assimilées		33 903	65 031	24 723	48 563	100 676
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		3 491	3 491	6 458	6 458	6 458
Revenus des placements monétaires	7	2 302	9 828	14 654	26 844	39 103
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		39 696	78 350	45 835	81 865	146 237
Charges de gestion des placements	10	(8 562)	(18 813)	(8 947)	(16 764)	(32 336)
REVENU NET DES PLACEMENTS		31 134	59 537	36 888	65 101	113 901
Autres charges	11	(1 056)	(2 299)	(1 180)	(2 181)	(4 084)
RESULTAT D'EXPLOITATION		30 078	57 238	35 708	62 920	109 817
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 552)	(2 047)	2 652	7 570	5 325
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		28 526	55 191	38 360	70 490	115 142
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 552	2 047	(2 652)	(7 570)	(5 325)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(2 364)	(2 829)	(5 616)	(6 360)	(5 778)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(1 053)	(1 053)	(608)	(249)	(1 114)
Frais de négociation de titres		-	(6)	-	(4)	(21)
RESULTAT DE LA PERIODE		26 662	53 351	29 484	56 307	102 904

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2012</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	26 662	53 351	29 484	56 307	102 904
Résultat d'exploitation	30 078	57 238	35 708	62 920	109 817
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 364)	(2 829)	(5 616)	(6 360)	(5 778)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	(1 053)	(1 053)	(608)	(249)	(1 114)
Frais de négociation de titres	-	(6)	-	(4)	(21)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(106 275)	(106 275)	(93 334)	(93 334)	(93 334)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(513 352)	183 041	13 533	961 273	574 325
Souscriptions					
- Capital	3 792 272	10 500 745	3 153 934	6 670 207	16 759 158
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 596)	(1 940)	(3 576)	(3 936)	(23 070)
- Régularisation des sommes distribuables	115 309	343 348	81 458	193 381	448 755
Rachats					
- Capital	(4 273 436)	(10 306 285)	(3 125 554)	(5 723 887)	(16 198 261)
- Régularisation des sommes non distribuables	1 145	1 499	2 353	2 592	22 453
- Régularisation des sommes distribuables	(147 046)	(354 326)	(95 082)	(177 084)	(434 710)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(592 965)	130 116	(50 317)	924 246	583 895
ACTIF NET					
En début de période	4 500 626	3 777 544	4 168 212	3 193 649	3 193 649
En fin de période	3 907 660	3 907 660	4 117 895	4 117 895	3 777 544
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	43 500	36 725	40 298	31 112	31 112
En fin de période	38 675	38 675	40 582	40 582	36 725
VALEUR LIQUIDATIVE	101,038	101,038	101,471	101,471	102,860
TAUX DE RENDEMENT	0,69%	1,28%	0,71%	1,48%	2,85%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2012

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2012, à D : 3.144.808, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2012	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		3 038 718	3 096 843	79,25%
Obligations		1 750 364	1 780 813	45,57%
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	90 000	90 870	2,33%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	173 320	175 333	4,49%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	120 000	121 267	3,10%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	90 000	90 135	2,31%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	80 000	82 077	2,10%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	50 391	1,29%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	251 953	6,45%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	93 330	96 083	2,46%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	160 000	165 097	4,22%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	85 714	87 060	2,23%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	96 000	97 579	2,50%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3 %	2 000	200 000	208 538	5,34%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	112 000	112 231	2,87%
Obligations CIL 2012/1 au taux de 6 %	1 000	100 000	101 223	2,59%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	50 000	50 977	1,30%
Bons du trésor assimilables		1 288 354	1 316 030	33,68%
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	94 539	2,42%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 556	0,14%
BTA 07-2017-6,75%	400	409 669	431 958	11,05%
BTA 05-2022-6,9%	400	430 500	428 653	10,97%
BTA 10-2015- 5%	200	196 500	203 400	5,21%
BTA 03-2013- 5%	150	150 000	151 923	3,89%
Titres des Organismes de Placement Collectif		48 896	47 965	1,23%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	468	48 896	47 965	1,23%
Total		3 087 614	3 144 808	80,48%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			80,30%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2012 à D : 713.139 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2012	% Actif net
Dépôt à vue		711 977	713 139	18,25%
Banque Nationale Agricole		711 977	713 139	18,25%
Total général		711 977	713 139	18,25%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			18,21%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 37.394 pour la période allant du 1er 04 au 30.06.2012 contre D : 31.181 à l'issue de la période close le 30.06.2011, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2012	Trimestre 2 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	18 108	17 697
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	15 795	7 026
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>		
<i>Revenus des titres OPCVM</i>		
- Dividendes	3 491	6 458
TOTAL	37 394	31 181

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1 er 04 au 30.06.2012 à D : 2.302 contre D : 14.654 à l'issue de la période close le 30.06.2011, il représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue, et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 2012	Trimestre 2 2011
Intérêts des dépôts à vue	2 302	6 419
Intérêts des certificats de dépôt	-	3 427
Intérêts des billets de trésorerie	-	4 808
TOTAL	2 302	14 654

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 Juin 2012 à D : 8.561 contre D : 8.946 au 30.06.2011 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>
Maxula Bourse	5 739	5 997
Banque Nationale Agricole	2 822	2 949
Total	<u>8 561</u>	<u>8 946</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2012 à D : 336 contre D : 345 au 30.06.2011 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>
Redevance du CMF	307	315
TCL	29	30
Total	<u>336</u>	<u>345</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er 04 au 30.06.2012 à D : 8.562 contre D : 8.947 à l'issue de la période close le 30.06.2011, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>
Commission de gestion	5 740	5 998
Commission de dépôt et de distribution	2 822	2 949
Total	<u>8 562</u>	<u>8 947</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 1er 04 au 30.06.2012 à D : 1.056 contre D : 1.180 à l'issue de la période close le 30.06.2011, et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>
Redevance du CMF	957	1 000
TCL	98	111
Autres	1	69
Total	<u>1 056</u>	<u>1 180</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1 er Janvier au 30 Juin 2012, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2011

Montant	3 662 333
Nombre de titres	36 725
Nombre d'actionnaires	379

Souscriptions réalisées

Montant	10 500 745
Nombre de titres émis	105 299
Nombre d'actionnaires nouveaux	465

Rachats effectués

Montant	(10 306 285)
Nombre de titres rachetés	(103 349)
Nombre d'actionnaires sortants	(484)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 829)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(1 053)
Régularisation des sommes non distribuables	(441)
Frais de négociation de titres	(6)

Capital au 30-06-2012

Montant	3 852 464
Nombre de titres	38 675
Nombre d'actionnaires	360